

# Ruban pédagogique 2022-2023

#### Vacances d'automne du 24/10/2022 au 28/10/2022

#### Durée 35 heures

Accueil: identifier les attentes, présentation de la structure, de l'équipe,

règlement intérieur, le DSI, l'offre produit.

Durée : de 10 heures à 14 heures

UCC1 : sécuriser le contexte de la pratique. Certification UCC1

Durée : de 21 heures à 25 heures

# Vacances de février, du 13/02 au 17/02/2023

# Rattrapage UCC1

# 35 heures:

UCC4a: les projets du pratiquant

UCC3c, 4d : les caractéristiques des publics

UCC6b : la carte de progression

UCC5a : s'organiser pour comprendre l'activité du pratiquant. « Avoir l'œil » Vacances de printemps, du 17/04/2023 au 21/04/2023

#### 35 heures

UCC4b : fiche de séance UCC3a : mise en place

UCC2a : sensibiliser les pratiquants aux risques spécifiques de la navigation à

venir.

UCC5b et c: analyser, intervenir

UCC6a : bilan de séance

UCC2d et UCC3d : démarche d'auto organisation des pratiquants

UCC4d et UCC5d : régulation, les possibilités d'intervention: les 5 leviers.

Certification de l'UCC5

### Vacances d'été à partir du 10/07/2023 : 70 heures minimum

Rattrapage UCC5

UCC3b: travail sur les transitions entre chaque situation d'animation

UCC2b, c : procédures d'interaction et de responsabilisation des pratiquants

# Certification UCC2, 3 et 4

UCC6c et d : évaluation du niveau d'autonomie des pratiquants: validation ou non, construire un argumentaire. Prise de congés, savoir orienter le pratiquant en rapport avec l'offre produit du club.

#### Certification UCC6

Rattrapage